

Une brève histoire de l'école spécialisée Le Monarque

Unique en son genre sur le territoire de la Commission scolaire sherbrookoise, l'école Le Monarque se dévoue à l'accompagnement de deux types de clientèle : des élèves ayant des troubles graves du comportement et des jeunes hébergés en Centre de réadaptation. Il n'est pas question ici de faire une histoire du Centre Val-du-Lac, mais bien de survoler la relation entretenue entre celui-ci et la Commission scolaire sherbrookoise.



Fêtes de Noël pour les jeunes du Centre, 1949. (Fonds Lucien Bédard, Société d'histoire de Sherbrooke, IP493)

Il faut tout de même se rappeler que c'est en 1944 qu'un chalet est construit tout près du Petit Lac Magog pour accueillir pendant l'été de jeunes garçons pris en charge par la Société de Réhabilitation de Sherbrooke (SRS). Fondée en avril 1943 par l'évêque de Sherbrooke Mgr Desranleau, la SRS est une œuvre diocésaine ambitieuse, qui s'implique, entre autres, auprès des orphelins, des enfants malades ou encore jugés déficients ; la SRS sera progressivement démantelée dans les années 1950 et 1960, et plusieurs de ses services seront repris par les services sociaux gouvernementaux et les organisations communautaires. Dès 1948, le chalet d'été devient permanent et reçoit des jeunes pendant toute l'année. Le site prend le nom d'Institut Val-du-Lac en 1959. À ce moment, l'établissement est de plus en plus financé par le gouvernement québécois et prend une tangente résolument scientifique (près des milieux universitaires), si bien qu'au début des années 1970, le Ministère des Affaires sociales subventionne l'ensemble des activités de l'Institut. En 1972, la vocation de l'Institut change pour devenir un Centre de réadaptation pour jeunes « mésadaptés avec problèmes socio-affectifs ».

C'est à cette époque que les premiers liens sont créés avec les responsables de l'instruction publique locaux. Un des objectifs est de permettre aux jeunes de poursuivre leurs études et, ainsi, favoriser leur réinsertion sociale. Un premier protocole d'entente est signé entre l'Institut



Un des pavillons de l'Institut Val-du-Lac, 1966. (*La Tribune*, 31 octobre 1966, p. 22)

et la Commission scolaire régionale de l'Estrie (CSRE) au printemps 1975 ; une entente en bonne et due forme intervient d'ailleurs entre les deux organisations, le 28 juin 1977. Il faut souligner que c'est la CSRE qui supervise à cette époque l'enseignement secondaire sur l'ensemble du territoire estrien et ce, jusqu'à sa dissolution en 1986. La Commission scolaire locale est aussi mise à contribution. En août 1980, la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) autorise la signature d'un protocole d'entente avec l'Institut Val-du-Lac, « relativement à des échanges de services entre ces deux établissements et ce, pour une durée d'un an, renouvelable automatiquement d'année en année, à moins d'avis contraire de l'une des deux parties intéressées ». Les accords sont renouvelés en 1990, abrogeant ainsi l'entente intervenue entre l'Institut Val-du-Lac et la CSRE en 1977, et acceptant l'entente « révisée » du 28 novembre 1989, cette fois entre l'Institut et la CSCS.

À partir de l'année scolaire 1998-99, l'école de Val-du-Lac accueille tous les élèves des classes spéciales du Relais Saint-François, qui est sur le point de fermer ses portes. En octobre 2003, les commissaires autorisent la signature d'une entente de dix ans entre la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) et le Centre jeunesse de l'Estrie, concernant la location de locaux pour le Centre de jour Val-du-Lac ; le Centre jeunesse de l'Estrie étant l'actuel propriétaire et gestionnaire du Centre Val-du-Lac.

Finalement, afin de permettre de mieux distinguer l'établissement scolaire de la CSRS du Centre Val-du-Lac, les commissaires autorisent la modification de l'acte d'établissement

de l'école en juin 2013. Dorénavant, l'établissement sera connu sous le nom d'école Le Monarque, misant sur la symbolique du célèbre papillon : « ce que tu es, voyageur, persévérant ».